

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 45

Artikel: La femme de Morat
Autor: Daguet, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216766>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tâcher de se donner patience. Si des fois vous avez fini votre papier, passez-me-le-voir un moment, moi je vous prêterai ma pipe.

L'autre n'a pas été à la hauteur d'y rien répondre, mais quand même ça lui a fait effet : il a empoigné sa manivelle, que c'est donc avec ça qu'ils conduisent, et a bel et bien reculé tout en sacrant qu'un diable. Adonc François a avancé son char, et quand il a été d'à côté de l'automobile, que l'autre voulait recommencer à te l'agoniser de vilaines raisons, il lui a fait tout gentiment :

— Eh bien ! une autre fois, que vous se lez moins pressé qu'aujourd'hui, je veux tâcher d'avoir des cartes : on pourra au moins faire un iass !

Gédéon des Ambreux.

RIPOSTE. — Il y a environ quarante ans, le personnel d'un important établissement financier de notre ville comptait, dans ses rangs, un employé réputé pour son caractère hargneux et médisant. Son perpétuel souci était de dire des méchancetés, à propos de tout et à propos de rien. Un beau jour, il trouva à qui parler :

Un débiteur particulier de M. le contrôleur de l'établissement était venu s'acquitter de l'intérêt d'un acte de revers. Le règlement effectué et le débiteur parti, l'employé en question s'avisait d'émettre la réflexion suivante :

— Il y en a qui ont bien de la chance, ici ; à côté du superbe traitement qu'ils reçoivent pour leur travail, ils ont encore le privilège de percevoir, pendant leurs heures de bureau, des intérêts sur des actes de revers.

Immédiatement, M. le contrôleur releva le gant en répliquant à son grincheux subordonné :

— Monsieur, écoutez-moi bien : Si vous n'avez pas l'avantage d'avoir des actes de revers en portefeuille, vous avez, en revanche, « les revers de vos actes ».

Pn.

LA FEMME DE MORAT

Une femme de Morat ou plutôt du Vully moratois était une bonne vieille paysanne huguenote qui, tous les samedis, traversait le lac et faisait trois heures de chemin pour apporter ses légumes au marché de Fribourg. Elle ne manquait jamais de se rendre à la maison Girard, où son arrivée était saluée par les cris joyeux des enfants, pour lesquels elle avait toujours, en réserve, quelque friandise dans sa corbeille.

* * *

Pour les fruits que Marie me donnait, dit l'auteur des *Souvenirs*, je lui aurais volontiers donné ce que je connaissais de mieux, le Paradis. A ce sujet j'éprouvais un chagrin cruel. Nous avions à la maison un précepteur venant de la campagne et qui étudiait au collège de notre ville. Un jour qu'il nous expliquait le catéchisme, il en vint à cette phrase : « Je suis de la religion catholique, apostolique et romaine, hors de laquelle il n'y a point de salut ». Il nous affirma que tous ceux qui n'étaient pas de notre religion étaient damnés sans exception et sans miséricorde.

— Et la femme de Morat ? me hâtai-je de demander.

— Damnée comme les autres.

— Pourquoi donc ?

— Parce qu'elle n'est pas catholique.

— Je ne veux pas qu'elle soit damnée.

— Si vous ne voulez pas le croire, vous serez damné vous-même.

— Cela ne se peut pas.

— C'est comme cela, petit raisonneur, qui voulez en savoir plus long que le catéchisme de votre maître !

Je me tus, mais je devins triste...

Le samedi suivant, la femme de Morat réparait, mais, au moment où elle m'appelle pour recevoir ma part de ses douceurs je m'enfuis en poussant des cris. Ma mère, dont l'oreille et le cœur étaient partout avec ses enfants, vole sur mes pas et me dit :

— Qu'as-tu donc, Jean, qui te désole ?

— Ah ! maman, cette bonne femme de Morat sera damnée.

— Qui te l'a dit ?

— Le précepteur.

— Ton précepteur n'est qu'un âne, le bon Dieu ne condamne pas les bonnes gens.

En disant ces mots, elle essayait mes larmes du coin de son tablier, et moi, tout heureux, je sautai au cou de la Moratoise stupéfaite... Depuis ce temps, les explications de mon précepteur ne troublèrent plus mon esprit. Ma mère avait parlé selon mon cœur, et cette autorité l'aurait emporté sur tous les docteurs de l'univers. Je leur aurais dit : « Vous êtes des ânes, maman l'a dit... » Pour moi, je la retins toujours, cette parole qui m'avait consolé, et je l'appelai, plus tard, la théologie de ma mère.

(Le père Girard et son temps.)

A. DAGUET.

LE SORT EST SI CAPRICIEUX ! — La belle-mère à son gendre, avec qui elle est en train de se chamailler :

— Laissez-moi au moins mourir en repos ; vous savez bien que je n'en ai plus pour un mois à vivre.

— Oui, répond le gendre, on dit ça, et on en a quelquefois... pour six semaines.

LE FEUILLETON



DORETTE

(Suite)

Cressier monta dans sa chambre dont il eut soin de laisser le verrou tiré. La soirée avait été sereine, mais la nuit serait noire. Un vent orangeux amassait les nuages sur le disque de la lune. Le major déposa ses pistolets, l'un sous son oreiller, l'autre sur sa table de nuit. Dorette, compagne vigilante et fidèle, avait, dès le premier jour, repris ses habitudes de jadis. Elle s'établissait sur le lit de son maître, veillant, l'oreille tendue, ne fermant pas l'œil, prête à aboyer et à s'élançer au plus petit bruit, à la plus mince alerte. La charmante bête n'avait que le défaut d'être trop nerveuse, d'aboyer à propos de tout et de rien, s'irritant même de son ombre.

Comme le major se mettait au lit, l'horloge du donjon frappa onze coups. « Prenons patience, se dit Cressier, Monsieur le brigand, nous l'avons vu, se pique de courtoisie. Il ne viendra pas avant une heure ou deux. J'aurai le temps de faire un petit somme. »

Ce somme, il ne le fit pas. L'aventure l'amusait. Comment tournerait-elle ? Il n'en réalisait pas le danger, mais seulement le caractère dramatique et original.

Minuit. Personne. Cressier souffla sa chandelle. L'obscurité était complète, la lune totalement voilée et le vent gémissait sourdement dans les couloirs.

Une heure. L'écho de ce coup de cloche s'était à peine éteint que le major constata comme un long frémissement dans le petit corps chaud de Dorette, presque immobile jusqu'ici. L'animal, lentement, se redressait. Cressier se mit sur son séant, prêta l'oreille. Il avait l'ouïe très fine ; il ne perçut que le bruit du vent.

Dorette commença à s'agiter sans quitter la place. Soudain, le major eut la sensation d'un trélement, d'un glissement derrière la porte encore close.

Dorette s'agita de plus belle. Mais, chose étrange, l'animal, si bruyant à l'ordinaire, n'aboyait pas.

La porte s'ouvrit lentement, les gonds grinçèrent un instant. Alors Cressier eut, très nette, l'impression d'une présence humaine. Quelqu'un s'approchait.

Si le major eût songé à faire de la lumière, il ne l'eût pu. Son bras était lourd, comme frappé d'une sorte d'engourdissement. Cependant la menace était là, la mort allait le saisir, le bandit ne tenait point à un entretien, il tenait parole. Il le tuerait.

Il ne distinguait rien devant lui, mais le pas velouté, glissant, pas de spectre, se précipitait à son oreille, à chaque seconde plus proche.

Et Dorette frétillait de la queue, s'agitait toujours, mais sans frayer, et n'aboyait pas.

Le major leva son pistolet, prêt à lâcher la détente. Il voyait maintenant, à un pas de lui, se dessiner une forme confuse.

— Dorette !... Ma petite Dorette, murmura-t-il dans son angoisse... Es-tu folle ?... Pourquoi, toi, si fidèle, ne sautes-tu pas à la gorge du bandit ?

A cette voix, faible comme un soupir, la chienne répondit en s'agitant et frétilant de plus belle. Elle n'aboya pas.

— Le diable est là-dedans, se dit Cressier. Dorette veille, je me fie à elle et à son flair. Vive Dieu !... Je ne tirerai pas !

Il sentit qu'une main légère frôlait ses cheveux, où courait une petite sueur froide. La main se retira.

Tout à coup, les nuages qui voilaient la lune s'écartèrent brusquement. Un flot de clarté pénétra dans la chambre.

Et Cressier vit Mlle du Croisy, une forme blanche plongée dans le sommeil l'omnambulique, qui s'éloignait lentement.

La porte se referma.

Alors le major bénit Dorette et fut ému jusqu'aux larmes. Il comprit pourquoi le château passait, dans la crédulité populaire, pour être hanté par des apparitions de spectres.

Certes, si Goldo se présentait, Dorette lui réservait un autre accueil.

Mais Goldo ne vint pas cette nuit-là.

S'il ne vint pas la suivante, la raison en fut que le major le prévint, réussit à le cerner pendant la journée. Blessé, démoralisé, las peut-être de son triste métier, Goldo se rendit, lui et sa bande. C'était un total de huit hommes qu'on dirigea vers la prison du chef-lieu.

— J'ai attendu votre visite, dit le major au brigand qui, fort bien vêtu, contre son ordinaire, témoignait d'une petite flamme de causticité chevaleresque.

— C'était pour cette nuit, major, répondit l'homme avec un sourire. Je ne vous aurais pas manqué, bien que je vous sache brave... Après tout, cela vaut mieux ainsi. Ça me chiffonnait un peu de m'attaquer à un homme comme vous.

Le major ne répliqua rien. Il laissa à Goldo le luxe de cette dernière forfanterie. On doit quelque indulgence au vaincu, si coupable soit-il.

Le major quitta le château du Croisy, au grand regret de ses hôtes. Il emportait Dorette que la châtelaine lui avait rendue et qui ne paraissait nullement fâchée de rompre avec son ancienne maîtresse.

— Je la vois partir sans trop de regret, dit Hildegarde au major. Elle eût fini par me rompre la tête. Elle ne me regrette point, je la regrette peu. C'est donc une séparation tout à fait bienséante. Adieu, ma petite bête !

Elle ne devait jamais savoir que la petite bête lui avait sauvé la vie.

Ad. Villemard.

FIN

ASSOCIATION DES VAUDOISES

Pour le Musée Historiographique vaudois

La Section de Bussigny-Mex-Penthaz a remis, à M. Fréd. Dubois, dix francs, comme contribution au fonds pour l'achat de vieilles gravures représentant le costume vaudois.

Puisse cet exemple être imité par d'autres sections !

ROYAL BIOGRAPH. — Quinze jours de représentations n'ont pas épuisé le succès de *L'Atlantide*. Vu le grand nombre de personnes qui n'ont pas pu trouver de places, la direction du Royal Biograph a réussi à s'assurer, pour une semaine encore, soit en matinée à 3 heures, soit en soirée à 8 h. 30, et pour la dernière fois, ce film merveilleux. Les matinées et soirées qu'on passera en voyant en revoyant *L'Atlantide* seront certes parmi les plus belles. Dimanche 6, exceptionnellement, vu l'importance du programme, une seule matinée à 3 heures.

Jeudi 10 novembre, à 8 h. 30 précises, irrévocablement dernière représentation de *L'Atlantide*, au bénéfice du Sanatorium Belmont, à Leysin, spectacle de bienfaisance auquel nous espérons que la population accourra nombreuse.

PHOTO-PALACE 1, RUE PICHARD

Photographies .. Agrandissements Travaux pour amateurs

Vermouth NOBLÉSSE
DÉLICIEUSE GOURMANDE

SE BOIT GLACE G. 162 L

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT. J. MONNET, édit. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.